

Chers membres du conseil d'administration,

Au mois de septembre 2015, vous aviez découvert qu'un responsable de la relation client du Credit Suisse avait escroqué des clients et mal géré leurs fonds, y compris ceux appartenant à nos clients.

En février 2019, [cet employé a été condamné pour escroquerie](#), une affaire qui a fait les gros titres. Depuis lors, la FINMA a mis en évidence des défaillances fonctionnelles dans les systèmes et les contrôles du Credit Suisse qui ont été la cause directe de ces problèmes et a nommé [un mandataire indépendant pour superviser la mise en place des changements qui s'imposaient](#).

Près de quatre ans après les faits, vous n'avez pas présenté vos excuses pour la fraude, mais avez tout fait pour contrecarrer les efforts de nos clients en vue d'obtenir une réparation légitime.

Nos clients ont confié leurs investissements au Credit Suisse en se fiant aux 150 années d'expérience de la Banque et à sa réputation. Ils étaient convaincus que leur argent serait en sécurité, que les experts du Credit Suisse s'assureraient que leurs investissements seraient gérés de manière professionnelle et que le futur de leurs familles serait assuré. Ils étaient loin de se douter que les actifs des clients seraient volés et mal gérés, ou qu'ils allaient devoir se battre contre le Credit Suisse pour comprendre comment une fraude d'une telle ampleur a pu avoir lieu pendant plus de dix ans.

Depuis la découverte de cette fraude, le Credit Suisse a entravé les efforts de nos clients pour comprendre comment le délit a été commis et ce qu'il est advenu de leurs actifs. Nos clients souhaiteraient, en premier lieu, obtenir des réponses aux questions suivantes:

- 1. Pourquoi les systèmes et les contrôles du Credit Suisse n'ont-ils pas pu empêcher la fraude?**
- 2. Comment le personnel du Credit Suisse a-t-il été capable de contourner les politiques de gestion du risque et de conformité que vous aviez mises en place?**
- 3. Quels ont été les résultats de l'enquête interne du Credit Suisse sur la fraude ? Pourquoi ces informations n'ont-elles pas été communiquées aux clients concernés?**
- 4. Qu'a révélé l'enquête de la FINMA sur la supervision des employés et sur les systèmes et contrôles du Credit Suisse ? Pourquoi avez-vous refusé que les clients concernés prennent connaissance des conclusions de l'autorité de régulation?**
- 5. Quand le Credit Suisse compte-t-il rembourser la totalité des fonds volés à nos clients?**
- 6. Quelles sont les mesures prises par le Credit Suisse pour s'assurer que cela ne se reproduira plus à l'avenir?**

Nos clients ne sont pas responsables de cette fraude et attendent des réponses à leurs questions depuis plus de trois ans.

Ils méritent des explications, ce qui, selon nous, relève de l'intérêt public, de celui de vos actionnaires et de vos clients. Nous vous prions, en tant que membres du Conseil d'administration, de faire preuve d'honnêteté et de transparence sur ce qui s'est produit.

Le socle de la relation entre une banque et ses clients est la confiance. Nos clients ont perdu la confiance qu'ils avaient envers le Credit Suisse. Il ne tient qu'à vous de prendre des mesures décisives pour rétablir cette confiance sans plus attendre.

Sincères salutations,

Les représentants des victimes